

MINÉRAL

DOUBLE ROMANE

Profil traditionnel

Tuile Grand Moule Faible Relief ≈ 10 au m²



≈ 10/m² / Section de ventilation 60 cm²/ml



MINÉRAL

DOUBLE ROMANE

- ✓ Tuile à glissement permettant de varier le pureau
- ✓ Étanchéité renforcée grâce à un emboîtement surélevé
- ✓ Profil traditionnel
- ✓ Nez façonné et arrondi
- ✓ Tuile Classe Montagne

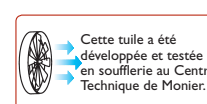
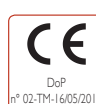
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type	Tuile béton (Minéral) à glissement, et à double emboîtement longitudinal
Nombre de tuiles au m ²	de 9,6 à 11,3 selon pureau
Poids unitaire	≈ 4,3 kg
Poids au m ²	de 41,3 à 48,6 kg
Longueur hors-tout	≈ 42 cm
Largeur hors-tout	≈ 33 cm
Largeur utile	≈ 30 cm
Pureau (selon la pente)	de 29,5 à 34,5 cm
Assemblage longitudinal	Glissement
Jeu d'assemblage transversal	± 0,1 cm*
Mètre linéaire de liteau/m ²	de 2,9 à 3,4 ml
Mise en œuvre	Pose à joints droits ou joints croisés de droite à gauche
Norme produit	NF EN 490
Norme d'application	NF P 31-207 [DTU 40.24]
Nombre de tuiles par palette	160
Poids de la palette	690 kg
Classe Montagne	Oui selon norme NF P 31-313

NOTE DE PRESCRIPTION

La tuile sera en béton (minéral) de la famille des Grands Moules Faible Galbe à emboîtement longitudinal et à glissement, de 9,6 à 11,3 au m² selon la pente retenue, de type DOUBLE ROMANE de MONIER ou similaire. Les emboîtements seront placés en haut d'onde de façon à optimiser l'écoulement des eaux de ruissellement. Sa pose se fera à joints droits ou à joints croisés, de droite à gauche, sur liteaux conformément à la norme d'application NF P 31-207 [DTU 40.24]. Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des fûtages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

GARANTIES



* Les jeux d'assemblage usuels indiqués s'appliquent à partir des pureaux et largeurs réels contrôlés sur chantier, selon la norme NF EN 491.

FDES / EDP MINÉRAL

Pour tout projet développé dans le cadre de la démarche HQE®, une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire est disponible sur demande pour cette tuile.



NUANCIERS



Noir (02)



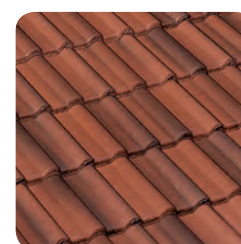
Ardoise (11)



Brun (04)



Rouge Sienne (22)



Badiane (90)

La composition minérale de la tuile peut générer de légères nuances de teintes. Pour obtenir un toit homogène, il est conseillé de panacher les tuiles entre palettes. Les procédés d'impression ne garantissent pas obligatoirement une reproduction fidèle des couleurs. Demandez à voir la tuile en situation. Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

RÉPARTITION TRANSVERSALE EN FONCTION DES MONTAGES DE RIVES

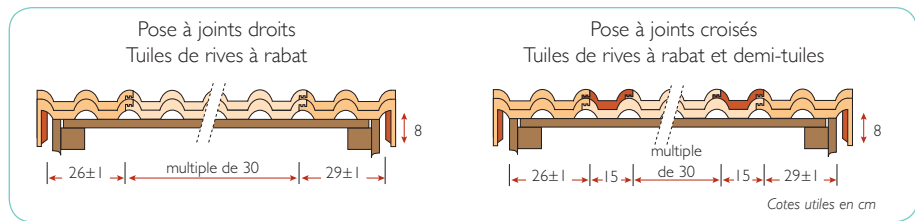
La gamme de tuiles spéciales offre en finition de rives :

- la tuile de rive à rabat.

Les tuiles Double Romane se posent à joints droits ou à joints croisés.

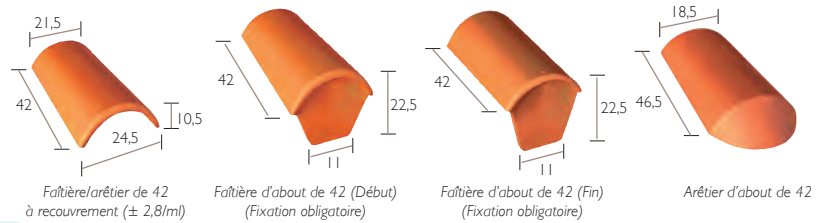
Les joints croisés s'obtiennent par l'utilisation de la demi-tuile.

La fixation des tuiles de rive est réalisée au moyen de vis à rondelle néoprène ou de l'Europanneton®.



FAITAGES, ARÊTIERS & ABERGEMENTS

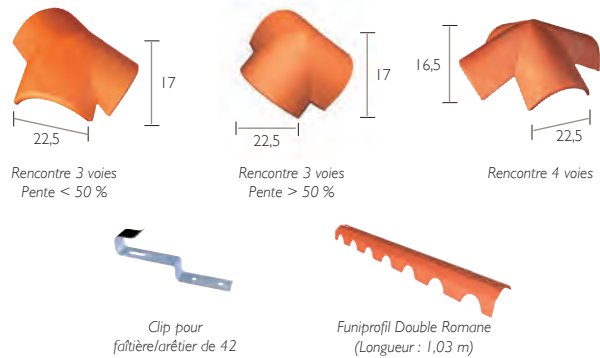
Les approches, en arêtier uniquement, sont réalisées en tronçonnant les tuiles au plus près de la lisse de rehausse en arêtier. Toutes les faitières et arêtiers doivent être fixés à l'aide de clip ou de vis à rondelle néoprène. L'écusson de la faitière d'about doit être systématiquement fixé à la charpente.



Monier recommande la pose à sec avec un closoir ventilé en rouleau. D'une mise en œuvre rapide, la pose d'un faitage/arêtier à sec permet d'assurer une ventilation et facilite les interventions a posteriori. Ce système permet au faitage et à l'arêtier de s'adapter aux mouvements naturels de la toiture.

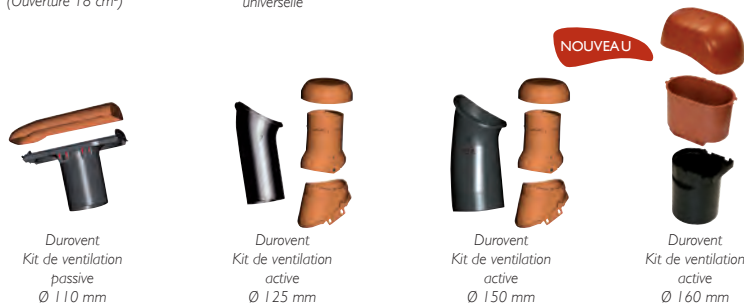
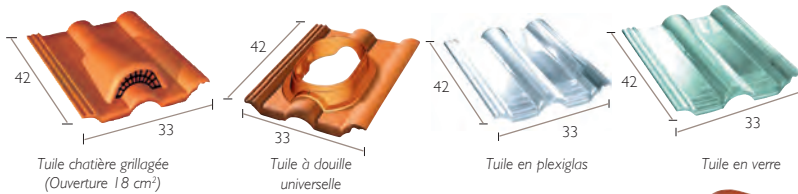


Le WAKAFLEX® est la solution universelle d'étanchéité pour le traitement des points singuliers de la toiture. Sa mise en œuvre, très facile, se fait à froid, sans soudure.



AÉRATION, VENTILATION & ÉCLAIREMENT

La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée. Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture. L'utilisation des tuiles chatières est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture. Les sections totales des orifices de ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du faitage. La ventilation en partie haute peut être assurée par le closoir ventilé, en partie basse par le lisseau d'égout ventilé. Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles. Les sections de ventilation mentionnées tiennent compte des valeurs uniformisées par les dernières révisions des DTU de la série 40.2...



	Type de comble	Section totale de ventilation ^(a)
Comble non aménagé sans écran		$S = 1/5000$
Comble non aménagé avec écran		$S_1 = 1/5000$ $S_2 = 1/3000^{(b)}$
Rampant isolé sans écran		$S = 1/3000$
Rampant isolé avec écran		$S_1 = 1/5000$ $S_2 = 1/3000$
Rampant isolé avec écran hautement perméable à la vapeur d'eau et présence d'un pare-vapeur continu et indépendant		$S = 1/5000$

S caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et éléments de couverture.
 S₁ caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre écran et éléments de couverture.
 S₂ caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et écran ventilé en sous-face.
 (a) rapportée à la surface projetée horizontalement.
 (b) sauf écrans de sous-toiture respirants sous Avis Technique type SPIRTECH®

A noter : pour une meilleure efficacité, les tuiles à douille doivent être placées au plus près du faitage. Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

RÉPARTITION SUR LA LONGUEUR DU RAMPANT

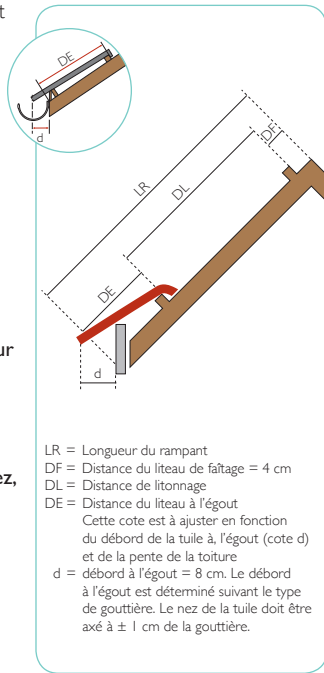
Toutes les tuiles posées en égout doivent être fixées.

Se reporter au DTU en vigueur (DTU 40.24).

- Europanneton® D3P Inox pour égout.

La pose d'un peigne d'égout empêche toute intrusion de rongeurs et d'oiseaux. Il est posé en bas de pente et le long de la noue.

La cote DE mentionnée par Monier varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord d désiré. Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.



Peigne d'égout
(L 1 m - H 75 mm)

SOUS-TOITURE & ISOLATION



FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRÉ

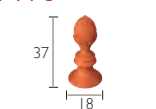


Retrouvez tous les modes et règles de fixations dans le chapitre RÈGLEMENTATIONS de notre GUIDE à partir de la page 332

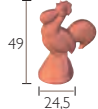


Europanneton®
D3P Inox

ORNEMENTS



Poinçon Pomme de Pin
(existe aussi en 44,5 cm)



Coq d'ornement
terre cuite



Poinçon
Fleur de Lys

LA RÉGLEMENTATION

TABLEAU DES RECOUVREMENTS SELON LA PENTE

Pentes en %	Recouvrement mini cm	Pureau maxi cm	Nombre de tuiles au m ²
29 ≤ p < 31	12,5	29,5	11,3
31 ≤ p < 33	11,5	30,5	10,9
33 ≤ p < 35	10,5	31,5	10,6
35 ≤ p < 37	10	32	10,4
37 ≤ p < 39	9,5	32,5	10,3
39 ≤ p < 41	9	33	10,1
41 ≤ p < 45	8,5	33,5	9,9
45 ≤ p < 50	8	34	9,8
p ≥ 50	7,5	34,5	9,6

Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m.

Pour les sites exposés, un écran de sous-toiture est obligatoire pour des pentes comprises entre 29 et 35 % bornes incluses.

DÉFINITION DES SITES SELON LE D.T.U

SITUATION PROTÉGÉE : Fond de cuvette bordé de collines sur tout son pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent.

SITUATION NORMALE : Plaine ou plateau de grande étendue pouvant présenter des dénivellations peu importantes de pente inférieures à 10 % (vallonements, ondulations).

SITUATION EXPOSÉE :

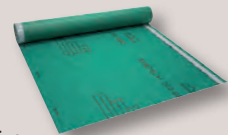
Au voisinage de la mer : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites.

A l'intérieur du pays : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées et certains cols.

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles NV.

Afin d'éviter les infiltrations de neige poudreuse, les DTU en vigueur recommandent l'utilisation d'un écran de sous-toiture. La mise en œuvre de l'écran doit être réalisée selon le DTU 40.29.

Protection à la neige poudreuse : les DTU de la série 40.2 révisés indiquent : la protection contre la neige poudreuse par la mise en place d'un écran souple de sous-toiture doit être précisé dans les documents particuliers du marché. Sa mise en œuvre relève du DTU 40.29.



MONIER se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de sa gamme

Hotline Allô MONIER

N° Indigo 0 820 338 338

0,15 Euro TTC/mn

MONIER

Siège social : 67, Avenue de Fontainebleau - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
T : 01 58 91 20 00 - F : 01 58 91 20 01

www.monier.fr